

<https://villefranche.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article240>



Après la 4ème

- Collège

-

Date de mise en ligne : vendredi 24 avril 2020

Copyright © CIO de Villefranche - Tous droits réservés

La troisième « prépa-métiers » est un dispositif destiné à des élèves volontaires qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle dans les meilleures conditions. Tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétence et de culture, elle permet de renforcer la découverte des métiers et des formations professionnelles par un enseignement spécifique et des stages en milieu professionnel. Elle comprend donc :

Des enseignements généraux (25 h hebdomadaires) :

français, mathématiques, langues vivantes 1 et 2, histoire-géographie-enseignement moral et civique, enseignements de sciences et technologie, enseignements artistiques et EPS

un enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles (5 h hebdomadaires) :

visites d'information, séquences d'observation, stages d'initiation. Les élèves découvrent les établissements d'enseignement professionnel (lycées professionnels ou agricoles, CFA...), leur offre de formation et les entreprises. un stage de une à quatre semaines en milieu professionnel
A cela, s'ajoutent 10 h annuelles consacrées à la vie de classe.

Les élèves de 3e "prépa-métiers" présentent majoritairement le diplôme national du brevet (DNB) voie professionnelle. Après la 3e "prépa-métiers", les élèves ont accès à toutes les voies d'orientation offertes aux élèves de 3e, mais sont surtout préparés à poursuivre dans la voie professionnelle (2nde professionnelle ou CAP sous statut scolaire ou en apprentissage).

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-e...>